

N°3 – janvier 2017

OSONS !

2016 et son lot de restructurations se terminent, même si à trop vouloir précipiter les choses, toutes ne seront pas effectives dans l'immédiat.

2017 commence, déjà parée d'interrogations et d'inquiétudes : premières déclinaisons réelles du PPCR, encore 34 suppressions d'emplois, des fusions de RAN...

Prenons pourtant un instant pour satisfaire à la tradition et vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2017, vœux de bonheur, et de santé, pour vous et ceux qui vous sont chers. Vœux pour votre vie personnelle et aussi pour votre vie professionnelle.

Ces vœux présentés mécaniquement à chaque début d'année ne suffiront malheureusement pas à améliorer notre avenir professionnel et à nous assurer reconnaissance et visibilité.

Les années passent et rien ne nous permet clairement de croire que notre environnement et nos outils de travail ne continueront pas à être bouleversés. L'expérience des années précédentes venant malheureusement conforter nos doutes. Les chantiers 2016 comme ceux à venir (P.A.S., accueil sur RDV, télétravail...) nous assurent d'une chose, nos missions sont, et resteront en péril. Et les prochaines échéances politiques devront encore faire des fonctionnaires des boucs-émissaires et la cause des problèmes du monde.

Aussi ces vœux traditionnellement présentés sur le seul mois de janvier, il nous faudra les répéter et les faire vivre sans cesse tout au long de cette année et plus si affinités !

Évidemment rien ne s'obtient du jour au lendemain ; rien ne s'obtient facilement ou en claquant des doigts. Au contraire, connaître l'Histoire des luttes sociales, c'est savoir qu'elles ont toujours été longues et rudes, et que se comporter en consommateur impatient qui veut tout, tout de suite, n'est bon que pour l'intérêt particulier et n'apporte qu'une satisfaction éphémère.

Mais restons honnêtes et francs, pour que nos vœux se réalisent vraiment il va bien falloir que nous finissions par nous élever contre ces attaques incessantes, qui compliquent notre vie professionnelle, qui malmènent nos emplois et nos missions. Luttons contre les plans de suppressions d'emplois, luttons contre les restructurations qui étouffent nos missions, luttons contre les nombreuses réformes qui rendent de plus en plus difficile l'exercice de nos métiers. Assurons-nous plutôt une meilleure qualité de vie au travail, qui s'amenuise lentement mais sûrement, par l'accumulation de toutes ces évolutions négatives générant perte de repère, de motivation, stress, mal être au travail...

Pour 2017, Solidaires Finances Publiques 62 souhaite plus que tout que les doutes, les incertitudes et les périls qui nous assaillent ne nous incitent pas au repli individualiste.

Pour reprendre une expression chère à notre Directeur et souvent déclinée en instances « ça c'est fait ! ». Maintenant à vous, à nous, de dire :

Osons reprendre nos missions en main, Osons tendre la main à notre collègue

Osons avoir droit au succès professionnel, Osons demander un service public de qualité

Osons concrétiser nos projets,

Osons concrétiser le projet d'une Direction des Finances Publiques solidaires et humaine...

« Ça c'est fait, j'ai osé, car la révolte c'est la vie et la soumission c'est la mort ».

JANVIER, LA DOUCE SAISON DES VŒUX *et des Vœux...*

Le moment des mutations a toujours été une période délicate pour les agents qui doivent la rédiger d'autant que les raisons de muter sont aujourd'hui de plus en plus nombreuses :

- « je suis admissible ou lauréat d'un concours ou examen, ou classé « excellent » à l'issue de la CAPL, et je dois rédiger une demande de mut à titre prévisionnel ;
- mon service a été restructuré et ma mission transférée ;
- je suis concerné par une suppression d'emploi ;
- je suis ALD et je rêve d'un poste fixe ;
- ou simplement « je souhaite me rapprocher de mon domicile ou changer de mission ».

Comment ça marche et que dois-je faire?

Premières attaques contre nos droits et garanties en termes de règles de mutation en 2016, fusion de RAN en 2017, cet exercice se complexifie d'année en année. Solidaires Finances Publiques 62 se propose, en quelques lignes, de vous rappeler les principes d'une bonne mutation et les nouveautés 2017 :

- n'écoutez pas les rumeurs de départ (retraite, mutation...) et demandez **tout ce qui vous intéresse et UNIQUEMENT ce qui vous intéresse !**
- soyez vigilent aux fusions de Résidences d'Affectation Nationale (RAN) : au 1er septembre 2017 le nombre de RAN passera de 562 à 520.

Localement ce sont les RAN de Béthune et Bruay qui deviennent **LA RAN de Béthune** et les RAN de Lens et Hénin-Beaumont qui deviennent **LA RAN de Lens** (*en théorie 15 à 20 min, en réalité aux heures de pointe 30 à 40 min !*).

Dans le Nord, à titre d'exemple, Armentières-Roubaix-Tourcoing ne sont plus en 2017, qu'une seule et même RAN (RAN de Tourcoing).

- soyez attentifs à ce que regroupe chacune des missions/structures : par exemple, un B qui demande FIPER (Fiscalité perso) peut obtenir en local le SIP, le Pôle de Contrôle Revenus Patrimoine (PCRP)... Mais également le SPF-E ou la Trésorerie Amendes. Pas loin de chez nous, l'affectation Centre Impôts Services (Lille) peut se décliner en Centre de Contact : plus de missions, des horaires plus contraignant et moins de garantie...
- soyez attentifs au délai de séjour :

★ **Inspecteur** : instauration d'un délai de séjour de 3 ans pour les IFiP sur les postes « à profil » et « au choix », sauf rapprochement de conjoint, délai de séjour de 2 ans pour les postes comptables.

Plus généralement, délai de séjour minimal de 3 ans, à compter de la première affectation, pour les IFIP stagiaires, lauréats de l'examen pro et de la liste d'aptitude **dans sa spécialité** (spécialités choisies lors du dépôt de la demande de mutation) ;

★ **Contrôleur** : les contrôleurs stagiaires (après un an de scolarité) doivent exercer leurs fonctions pendant une durée minimale de 3 ans dans le domaine d'activités pour lequel ils ont été formés (fiscalité perso, fiscalité pro, gestion des comptes publics) ;

★ **Agent** : les agents administratifs stagiaires, recrutés à compter de 2016, sont tenus d'exercer leurs fonctions au sein de leur première affectation pendant une durée minimale de 3 ans (quel que soit leur mode de recrutement). Cette durée ne s'applique pas aux agents reconnus comme prioritaires au titre du rapprochement.

Brefs rappels en cas de suppressions ou de transferts d'emploi :

- quelle que soit la catégorie d'appartenance, **en cas de suppression de poste un principe** : pas de mutation au niveau national. Il ne sera pas procédé à l'identification des agents dont l'emploi est supprimé, sauf surnombre sur le service. Dans cette hypothèse l'agent pourra rester ALD-RAN-MISSION/STRUCTURE.

A noter quelques exceptions pour le grade d'inspecteur.

- transfert d'emplois dans le cadre d'une réforme de structure :

- transfert d'emplois et de missions entre RAN d'une même direction : priorité pour suivre son emploi ;
- réorganisation de services au sein d'une même commune : obligation de suivre son emploi et ses missions ;
- priorités en cas de transfert d'emplois et de missions entre directions sans changement de RAN.

Quoi qu'il arrive n'envisagez pas cet exercice à la légère :

- pensez à formuler autant de vœux que nécessaire en fonction de votre ancienneté administrative afin d'éviter toute mutation d'office;
- ne formulez pas de demande dans le seul but de prolonger votre délai de réflexion ou « juste pour voir » en imaginant l'annuler par la suite ; sauf (évidemment) si devenir ALD RAN vous intéresse !! Sachez que toute demande d'annulation, moins de 20 jours avant la parution du projet, devra être motivée par des circonstances nouvelles, graves et imprévisibles et qui n'étaient pas connues au moment du dépôt de la demande.

Pour vous aider de façon plus personnelle n'hésitez pas à contacter un correspondant sur site ou nous directement

par téléphone : 03.21.24.68.82

ou courriel : solidairesfinancespubliques.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

PERMANENCES MUTATIONS :

Jeudi 12 janvier	Lens (journée) et Bruay (après-midi)
Vendredi 13 janvier	Boulogne (journée) St Omer (matin) Lillers (après-midi)
Lundi 16 janvier	Calais (journée)
Vendredi 20 janvier	Arras Direction (Brassart et Foch)

Ou encore l'Unité « spécial mutations » sur notre site national : solidairesfinancespubliques.org

Dates prévues de PUBLICATION DES PROJETS DE MUTATIONS :

Géomètres : 23/03/2017

Catégorie C : 10/04/2017

Catégorie A : 03/05/2017

Catégorie B : 04/05/2017

Catégorie C technique : 07/06/2017

Inspirés mais consciencieux, merci à ses collègues qui pour continuer à garder le moral tournent en dérision nos difficultés (professionnelles) quotidiennes...

**D'après « Tout va très bien,
Madame la Marquise »**

de Ray VENTURA et les Collégiens.

Tout va très bien à la DGFIP
Tout va très bien, tout va très bien
Pourtant c'est vrai, c'est vrai que l'on flippe
On déplore de tous petits riens
Des décisions de la Direction
En dépit de toute concertation
Mais à part ça à la DGFIP
Tout va très bien, tout va très bien.

Les emplois vont à la destruction
Les politiques mènent ça de front
La Direction nous donne le ton
Elle essaie de nous couper le son
Transfert de site, à la va-vite
Toujours sans aucune réflexion
Mais à part ça à la DGFIP
Tout va très bien, tout va très bien.

Les burn-out deviennent légion
Les agents en ont ras le pompon
Ils ont presque tous touché le fond
Au rythme des restructurations
Il est grand temps que le Syndicat bippe
La fin de la récréation
Pour qu'à part ça à la DGFIP
Tout aille très bien, tout aille très bien.

Un agent du SPF-E

**L'Agent Principal et le Directeur Local
(un Doubs poème revisité)**

Un agent, ayant trimé
Pendant des années sans compter,
Se trouva fort dépourvu
Quand les restructurations furent venues :
Aucune considération
Pour sa triste situation.
Il fit part tout décontenancé
A son directeur du Pas-de-Calais
Le priant vite d'arrêter
Sa trésorerie de fermer
Et de se montrer moins hostile
« créez plutôt des emplois, lui dit-il,
Dès à présent, foi d'agent principal,
Ce serait vraiment pas mal. »
Le directeur n'est guère humain :
C'est là un de ses nombreux défauts.
« Que faisiez-vous dans votre petite trésorerie ?
Dit-il à ce vaurien.
-Jour après jour, depuis trente ans
J'y bossais sans broncher, ne vous déplaie.
-Vous y travailliez depuis des années ?
J'en suis fort aise.

Eh bien ! Bougez maintenant. »



Le Billet d'humeur

Il y a les fumeurs et les non-fumeurs (et pour éviter tout malentendu, je confirme on parle boulot à la pause clope !).

Il y a ceux qui boivent du café (merci pour celui offert lors de nos visites de services) et ceux qui boivent du thé.

Il y a les « trésors » et les « impôts » (et oui on a fusionné avec quelques nivellements vers le bas).

Il y a les cadres C, les cadres B ... et les chefs (cependant, les chefs se sentent aussi seuls et pas forcément entendus).

Et il y a SFiP62 qui ne croit plus au père Noël (mais qui aime bien les licornes) et qui veut vous DEFENDRE TOUS.

Alors on y va, de l'agent C à l'AGFiP, buveur de thé en trésorerie,
de l'Etat-Major à l'adjoint du SIP, fumeur et amateur de café,



défendons nos missions de service public ?!